

Fiche d'information comptable

Année scolaire 2011/2012

Complétez selon votre cas

1. Bénéficiaire : votre établissement scolaire est affilié

(cocher une possibilité dans la liste ci-dessous)

- O.C.C.E (indiquer le département)
- Association
- U.S.E.P
- O.G.E.C
- Foyer
- Trésorerie de collège, lycée
- Autres précisez

2. Vos coordonnées :

Nom de l'établissement scolaire :

Adresse complète de l'établissement :

Joindre un RIB ou RIP (le nom et l'adresse du titulaire du compte bancaire doivent être identiques au bénéficiaire déclaré au point n° 1)

Joindre les comptes de résultats approuvés lors de la dernière assemblée générale (à l'exception d'une affiliation OCCE)

3. Votre numéro SIRET :

Le numéro SIRET identifie géographiquement l'établissement d'une entreprise. Il est composé de 14 chiffres. Les écoles affiliées aux OCCE (Office Central de Coopérative Scolaire) n'ont pas besoin de fournir de numéro SIRET.

Pour les collèges, lycées, associations, USEP, OGEC, foyers ou autres, le numéro SIRET est obligatoire et indispensable au versement de l'aide financière de l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Vous ne disposez pas encore de numéro SIRET, faites-en la demande gratuite auprès de l'INSEE de votre région.

Attention, votre dossier prendra du retard si vous n'adressez pas cette fiche d'information comptable correctement renseignée et accompagnée des justificatifs demandés.

Le bénéficiaire de l'aide est informé que le non respect de l'organisation de la classe d'eau peut entraîner le remboursement des sommes versées.

A, _____ le _____
Pour acceptation (nom du signataire, fonction et cachet de l'organisme)